

COURT-CIRCUIT « EXPRESS »



La corporation de développement communautaire



Kamouraska / Rivière-du-Loup / Témiscouata / Basques

Février 2004

Tél : 867-5885 postes 101,102 et 103
Courriel : cdckrtb@videotron.ca

Dans ce numéro

Adhésion 2003 -2004	p.1
Suggestion de lecture	p.1
Le Court-Circuit	p.2
Augmentation du salaire minimum	p.2
Salaire minimum au Canada	p.2
Site web de la CDC	p.2
Offre d'emploi	p.2
Pétition sur l'eau potable	p.3
Patapouf Premier	p.3
Efficacité Énergétique	p.3
F.R.I.J	p.3
Le comité logement de Rivière-du-Loup	p.3
La mobilisation	p.3
Secrétaire pigiste	p.4
Placement carrière-été	p.4
Numeros de charité	p.4
Numeros de charité (suite)	p.5
Poste de coordination	p.5
Enigme	p.5
Pensée du mois	p.5

Suggestion de lecture

Travailler dans le communautaire

[Jean-Pierre Deslauriers](#)

« Les organismes communautaires, sont apparus vers la fin des années 1970 afin de combler des besoins criants auxquels l'État refusait de répondre, sont aujourd'hui à la croisée des chemins. Pris entre le financement étatique et l'institutionnalisation de leurs pratiques, ils doivent désormais s'interroger sur les effets potentiels de ces processus sur l'ensemble de leurs services, activités et actions et parallèlement sur les conditions de travail offertes à leurs travailleurs.

Si la souplesse, l'autonomie de pratique et les modes de gestion plus participatifs des groupes communautaires sont des attraits non négligeables, il existe cependant des écarts salariaux considérables entre ces groupes et le secteur public. L'institutionnalisation peut-elle alors être considérée comme un avantage pour ces travailleurs ou devraient-ils orienter leurs efforts vers la syndicalisation?

Dans cet ouvrage, les auteurs présentent les divers enjeux entourant le financement des organismes communautaires. Ils discutent également de la culture organisationnelle, de la rémunération et des conditions générales de travail qui y prévalent et proposent des solutions pour améliorer la gestion des ressources humaines. »

2003, 160 pages, I SBN 2-7605-1230-4, D-1230
Pour plus d'informations ou pour commander :

<http://www.pug.quebec.ca/pug/data/D-1230.html>

Adhésion 2003 - 2004 de la CDC



Êtes-vous parmi
les lunatiques ??



Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 25 février 2004 pour payer votre cotisation 2003-2004 à la CDC si ce n'est déjà fait bien entendu! Par la suite, vous ne bénéficierez plus de nos tarifs de membre pour les formations et ne recevez plus d'informations.

- ⇒ Par téléphone : 867-5885 poste 103
- ⇒ Par courriel : cdckrtb@videotron.ca
- ⇒ Par télécopie : 867-8920

Le Court-circuit pour vous!

Si vous voulez que vos informations soient publiées ou pour apporter des commentaires communiquez avec Sébastien au 867-5885 #103, par fax 867-8920 ou cdckrtb@videotron.ca. Faites-le avant le 10 de chaque mois.

Augmentation du salaire minimum

Le salaire minimum va augmenter deux fois au Québec, au cours des 16 prochains mois.

Le ministre du Travail, Michel Després a annoncé deux hausses successives de 15 cents chacune du salaire minimum, lequel passera de 7,30 \$ à 7,45 \$ le premier mai, puis à 7,60 \$ le premier mai de l'an prochain.

- La dernière augmentation (de 10 cents) remonte au premier janvier 2003.

- Au Québec, environ 200 000 personnes sont rémunérées au salaire minimum.

Le salaire minimum au Canada

Jurisdiction	Taux des salaires horaires minimums fédéraux
Nunavut	8,50 \$
Territoire du Nord-Ouest	8,25 \$
Colombie-Britannique	8,00 \$
Québec	7,30 \$
Territoire du Yukon	7,20 \$
Ontario	6,85 \$
Manitoba	6,75 \$
Saskatchewan	6,65 \$
Île-du-Prince-Édouard	6,50 \$
Nouvelle-Écosse	6,25 \$
Nouveau-Brunswick	6,20 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	6,00 \$
Alberta	5,90 \$

Le Site Web de la CDC

Le site est maintenant en fonction. Vous pouvez aller le visiter. Si vous trouvez des erreurs ou si vous désirez que vos coordonnées ne soient pas diffusées, n'hésitez pas à me le faire savoir.

www.cdckrtb.ca

OFFRE D'EMPLOI

Agent administratif/agent administrative

ABC des Portages est un groupe en alphabétisation populaire qui a comme mandat l'alphabétisation de la clientèle adulte dans le K.R.T.B.

Lieu de travail : Rivière-du-Loup

Principales fonctions :

- Sous la supervision de la coordonnatrice et du conseil d'administration :
- Exécuter diverses tâches administratives;
- Assumer les fonctions de réceptionniste;
- Fournir le soutien technique aux formatrices.

Exigences et conditions de travail :

- Scolarité : DEP en secrétariat/comptabilité, DEC en bureautique ou technique administrative
- Expérience : 1 an d'expérience dans le domaine
- Compétences :
 - ✓ Personne fiable, responsable et autonome
 - ✓ À l'aise avec l'environnement Office.
 - ✓ Connaissance du logiciel Simple Comptable serait un atout.
- Salaire : 12\$ / l'heure
- Nombre d'heures/semaine : 15 à 20 heures
- Statut de l'emploi : contrat du 22 mars au 25 juin 2004 et du 30 août au 17 décembre 2004 (possibilité de prolongation du contrat).

Communication :

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae

Avant le 27 février 2004 à:

Madame Anne Paquette

ABC des Portages

26, rue Joly

Rivière-du-Loup (Québec), G5R 3H2

Téléphone : (418) 862-9998

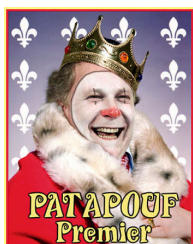
Télécopie : (418) 867-8920

Courriel : abcdesportages@hotmail.com

L'EAU

Nous vous invitons à signer la pétition de Développement et Paix sur le problème d'eau potable dans le monde. Saviez-vous qu'une personne sur six dans le monde n'a pas accès à l'eau potable et que 95% d'entre elles vivent au Sud. L'eau est un bien public de responsabilité collective. Avec la privatisation qui nous guette. Voyez-y et signez!

www.devp.org



La réingénierie et la lutte communautaire à Patapouf premier!

Pétition à signer !!!

Voir le site web :

<http://www.destituonspatapouf.com/>



Efficacité Énergétique

L'ACEF du Grand-Portage a fait une demande pour devenir un organisme autorisé par l'Agence de l'efficacité énergétique à offrir leurs services dans le cadre du programme d'intervention auprès des ménages à budget modeste. Cependant faute de budget le gouvernement n'a pas priorisé la région du Bas-St-Laurent pour mettre en place ce programme. Toutefois, L'ACEF a été retenu cette année mais le gouvernement Charest n'a pas débloqué de nouveau budget ce qui signifie que ce sont les mêmes régions qui ont accès à ce programme cette année. Partout au Québec, ce sont les ACEF qui sont les organismes visés pour mettre en place ce programme.

Le Fonds régional d'investissement jeunesse

Veuillez prendre note que la prochaine date de tombée pour déposer une demande d'aide financière est le 2 avril 2004. Pour plus d'informations ou pour recevoir la documentation de présentation, consultez leur site web :

<http://www.bas-saint-laurent.org/crcd/frij.html> .

Le comité logement de Rivière-du-Loup

L'organisme offre des services individuels de consultation le mercredi entre 13 heures et 16 heures.

- Des services individuels : Pour vous informer de vos droits, pour vous appuyer dans la défense de ceux-ci auprès de votre propriétaire, pour vous outiller, avec de la documentation disponible sur le logement.

- Des services collectifs : Ateliers d'information et de formation sur les lois concernant le logement, information par les médias.

- Des actions collectives et de représentation : Pour la promotion du logement social et l'amélioration des conditions de logement dans la MRC de Rivière-du-Loup.

On peut rejoindre le comité au Vieux-Manège au 26, rue Joly à Rivière-du-Loup :

Tel. : 867-5885, poste 220.

Les services disponibles sont offerts sur une base bénévole.

La mobilisation ; parce qu'ensemble on est plus fort !

Vous avez probablement constaté que la mobilisation du Suroît a porté fruit. Par leur marche et leur pétition, ils ont réussi à faire reculer le gouvernement dans le projet de centrale au gaz du Suroît. **Nous devons nous en inspirer** La mobilisation donne encore un pouvoir à la population sur les décisions prises par le gouvernement. C'est pourquoi nous comptons sur vous dans les prochaines semaines et les prochains mois pour appuyer les différentes démarches de mobilisation.

Êtes-vous prêt-Es à bouger ?

Quelles sont les actions que vous seriez prêt-Es à poser?

Avez-vous des idées originales pour réveiller l'opinion publique?

Écrivez-nous pour nous faire vos commentaires !

Secrétaire pigiste

Actuellement, la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-St-Laurent cherche une femme pour le secrétariat des rencontres de la Table.

Pour une rencontre d'une journée et demie, le montant versé est de 200\$. Les dîners sont payés et elle peut co-voiturer avec quelqu'une de la Table. Dans le cas où elle devrait coucher sur place, les frais sont payés (selon les tarifs en vigueur). Pour une journée, le tarif est de 140\$.

Elle prend les notes durant les rencontres et doit rédiger le procès-verbal dans les 3 semaines suivant la rencontre. Les rencontres se font généralement à Rimouski et sur semaine (habituellement le jeudi et vendredi). Si vous êtes intéressées faites-le savoir avant le 26 février 04.

hélène Lévesque
Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska
492-1449

Placement carrière-été

PCÉ est une initiative de subvention salariale qui permet à des organismes publics, privés et à but non lucratif de créer des emplois d'été axés sur la carrière à l'intention des étudiants. Cette initiative est une composante de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada, qui aide les jeunes à obtenir de l'expérience de travail, les connaissances, les qualifications et l'information qu'ils ont besoin pour se préparer et participer au marché du travail.

Pour plus d'informations :

<http://youth.hrdc-drhc.gc.ca/programs/scppx.shtml>

<http://youth.hrdc-drhc.gc.ca/forms/emp3699f.pdf>

DATE LIMITE POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE : LE VENDREDI 26 MARS 2004.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec votre CRHC local ou téléphonez sans frais au **1 800 935-5555** (ligne Info-jeunesse)

LA FAMEUSE QUESTION DES « NUMÉROS DE CHARITÉ » par Dominique Boisvert

Le problème

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) vient de perdre son «numéro de charité». Selon le «droit de la bienfaisance» en vigueur au Canada, écrire une lettre à un torturé pour l'encourager à tenir bon, c'est charitable; mais écrire une lettre au directeur de la prison ou au ministre de la Justice pour leur demander de ne pas torturer ce prisonnier, c'est politique! Soigner les symptômes ou les conséquences, c'est charitable; mais s'attaquer aux causes des problèmes, c'est politique.

Comme vous le voyez, tout le problème tourne autour de la définition *juridique* de la charité ou de la bienfaisance. Contrairement au dictionnaire ou au bon sens populaire, la notion *juridique* de charité a un sens très précis et restreint qui a été défini par une loi britannique (le *Statute of Uses* de 1601) et un jugement britannique (la cause *Pemsel* de 1891), tels qu'ils ont été interprétés depuis par de nombreux autres jugements.

Pour résumer brièvement, la charité *juridique* exclut tout objectif ou activité *politique*. Or, les tribunaux ont décidé que toute tentative pour influencer n'importe quel palier de gouvernement, ici ou à l'étranger, ou pour influencer l'opinion publique en ce sens, est considérée comme une activité politique.

Par conséquent, tous les organismes comme l'ACAT, Amnistie internationale et bien d'autres, dont la raison d'être et la mission impliquent d'intervenir auprès des autorités publiques ou auprès de l'opinion publique pour tenter de faire respecter ou d'améliorer certaines lois ou pratiques gouvernementales, sont désormais considérés comme politiques et risquent ainsi de perdre leur statut d'organisme de bienfaisance!

(suite p.5)

LA FAMEUSE QUESTION DES
« NUMÉROS DE CHARITÉ »
(suite)

Une campagne pan-canadienne

C'est pourquoi une campagne pan-canadienne pour « moderniser le droit de la bienfaisance » a été lancée, depuis trois ans, par l'Institute for Media Policy and Civil Society (IMPACS) et le Centre canadien de philanthropie (CCP). Cette campagne, intitulée « Organismes de bienfaisance et Démocratie », a pour but d'obtenir des changements à la loi et aux règlements canadiens qui interprètent, de manière archaïque, la notion de charité et qui restreignent ainsi, au détriment de la démocratie, la participation active des organismes de bienfaisance aux débats d'intérêt public.

D'ailleurs, la plupart des autres pays de droit britannique, comme l'Australie, l'Écosse, le pays de Galles, en plus de la Grande-Bretagne, ont justement entrepris cette modernisation nécessaire de leurs droits de la bienfaisance.

À la mi-septembre 2003, l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) a finalement rendu publique sa nouvelle politique concernant les activités politiques des organismes de bienfaisance. Fruit de nombreux mois de négociations et de consultations, cette nouvelle politique, malgré certaines améliorations, reste fondamentalement insatisfaisante et ne règle en rien les problèmes de fond qui nécessitent une véritable modernisation de la Loi.

Pour plus d'informations et dans l'intérêt de l'ensemble des organismes de bienfaisance, nous vous invitons instamment à vous joindre à cette campagne canadienne en communiquant, dès maintenant, avec le Projet « Organismes de bienfaisance et démocratie » : www.impact.org ou avec son contact au Québec, Dominique Boisvert, 514-376-8973, courriel : dominique.impact-ccp@internet.uqam.ca. Vous pourrez ainsi recevoir gratuitement par courriel les plus récentes informations concernant la campagne et l'évolution du dossier des « numéros de charité ».

Poste de coordination

La Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie est un regroupement montérégien de 180 organismes communautaires oeuvrant principalement dans le secteur de la Santé et des services sociaux.

La priorité : respect et soutien de l'autonomie des groupes face à la réorganisation du RSSS par le gouvernement.

Description de tâches

- Sous la responsabilité du Conseil d'administration, voir à réaliser les mandats donnés
- Responsable de l'équipe de travail

Exigences

- Très bonne connaissance du milieu communautaire autonome
- Bonne connaissance du réseau de la santé et des services sociaux
- Bonne connaissance de la Montérégie
- Bonne maîtrise de la langue française et bonne capacité de rédaction
- Expériences de négociation
- Expériences au soutien de la vie associative
- Posséder un véhicule (frais de déplacements remboursés)

Conditions de travail

- Poste permanent à temps complet ; horaire flexible
- Base salariale annuelle de 36 000 \$ à 40 000 \$ selon expérience; 4 semaines de vacances rémunérées

Faire parvenir votre c.v. accompagné d'une lettre de présentation avant lundi le 23 février 2004 à midi.

39, St-Jacques, bureau 206, St-Jean-sur-Richelieu, J3B 2J6
Télécopieur : 450-347-6243 Courriel : trocmon@cam.org

Enigme

Lorsque je me nomme je
n'existe plus ?



La réponse est ... le silence

On en jette l'extérieur et on en cuit l'intérieur.
Ensuite on mange l'extérieur et on jette
l'intérieur. De quoi s'agit-il?

Pensée du mois

La majorité a toujours raison, mais la raison a bien rarement la majorité aux élections.

Jean Mistler Extrait de Bon poids